



Déclaration préliminaire de l'UNSA Éducation au CTSD de l'Hérault
lundi 8 février 2016

Madame La Directrice Académique,
Mesdames et Messieurs les personnels de la Direction des Services Départementaux,
Mesdames et Messieurs Les membres du CTSD de l'Hérault,

Notre délégation s'est longuement questionnée sur sa participation à ce CT tant les instances du dialogue social concernant la préparation de la rentrée dans les collèges du département sont malmenées voire rendues inutiles.

En effet, ce Comité Technique se réunit aujourd'hui alors que les jeux sont faits puisque les TRMD sont remontés vers vos services depuis une semaine, ce qui signifie que les dotations horaires globales des collèges de l'Hérault sont, de fait, déjà validées. Décidées par le Recteur, mais non discutées en Comité Technique Académique par respect pour les départements, elles nous seront présentées aujourd'hui comme non modifiables puisque émanant du CTA, alors que de nombreuses questions se posent quant à la répartition entre collèges.

Notre délégation a pourtant fait le choix de siéger pour ne pas ajouter à la confusion actuelle concernant les conditions de la rentrée 2016 dans les collèges du département.

La réforme du collège qui se mettra en place dans les établissements à la rentrée prochaine ne s'est pas traduite par une baisse des moyens attribués.

La dotation académique, de 180 postes pour le second degré, même si elle ne permettra pas d'abaisser significativement les seuils de calibrage des divisions dans les EPLE doit permettre d'assurer la mise en œuvre de la réforme pour tous les élèves du collège, notamment les plus fragiles ceux de SEGPA, et ne pas mettre en concurrence les sections sportives ou classes à horaires aménagés artistiques avec la mise en œuvre de pratiques pédagogiques rénovées (co-intervention par exemple).

Parce que le collège d'aujourd'hui remplit incomplètement ses missions, parce qu'il tend, malgré la volonté et la détermination des enseignants, à accroître les inégalités, l'UNSA Éducation est convaincue que la réforme du collège unique est à la fois indispensable et urgente. C'est pour cela que notre fédération agit pour une mise en œuvre exigeante dans tous les établissements et en direction de tous les élèves.